

**RAPPORT MORAL**  
**Année 2014**

1. Nos recettes ayant été relativement stables sur les quatre dernières années, il en a été de même pour nos contributions aux projets menés par nos ONG partenaires. Globalement, nous leur avons versé 396.600 € dont 301.300 € prélevés sur nos propres revenus, le solde de 95.300 € ayant été financé par les dons que nous avons-nous-mêmes reçus. Nous avons participé à 22 projets humanitaires menés par 12 ONG dans 9 pays, nos dons restant concentrés à hauteur de 60% sur les 3 mêmes ONG menant des projets au Cambodge, Laos, en Haïti et à Madagascar.

En France, nous avons participé à 3 projets menés par 3 ONG pour un total de 39.000 €.

Enfin, depuis notre création, c'est-à-dire sur 10 ans, nos contributions auront atteint 3.052.975 € dont 2.460.900 € financés par nos propres recettes.

2. Notre directrice déléguée, Caroline Bourgue, a développé son activité, tant vis-à-vis de nos ONG partenaires pour l'analyse et le suivi de leurs projets que la prise en charge de nos différentes tâches administratives qui s'accroissent chaque année.

Caroline a également achevé la confection et la mise en route de notre site dont elle assure désormais aussi la mise à jour. Ouvert fin mars ce site a reçu le meilleur accueil. Notre notoriété et notre visibilité s'en sont trouvées rapidement accrues auprès de nos « amis », de l'ensemble du monde des fondations, spécialement familiales, et aussi de nos ONG partenaires, qui elles-mêmes contribuent régulièrement à son enrichissement, ce dont nous les remercions. Le nombre de sollicitations que nous pouvons recevoir de la part d'ONG, nouvelles pour nous, s'en trouve accru, là n'était pas le but recherché, mais c'était inévitable...

3. Par l'intermédiaire de la Société RBL Conseil que nous détenons depuis novembre dernier, nous allons disposer d'un bureau nous permettant d'entreposer les dossiers que se sont accumulés depuis 10 ans, mais surtout d'y tenir nos diverses réunions (conseils, comités, rencontres avec les ONG partenaires ou les fondations amies, etc.) Un tel local était devenu indispensable, ses charges de fonctionnement devraient pouvoir être couvertes par les quelques recettes que conserve RBL Conseil.

4. Les caractéristiques des projets que nous retenons sont désormais stabilisées en matière tant de domaines d'intervention (accueil et insertion, santé et nutrition, éducation et formation), que de pays concernés (principalement Cambodge, Laos, Haïti et Madagascar). Sans doute privilégions-nous plus qu'à l'origine les besoins élémentaires des enfants les plus jeunes. Nous ne risquons pas pour autant de manquer de projets : à l'heure actuelle, on estime que 805 millions de personnes dans le monde seraient en proie à la faim et les Nations Unies estiment qu'en 2080 ce seront près de 1.500 millions qui pourraient souffrir d'insécurité alimentaire, en particulier sous l'effet des changements climatiques.

De même, nous avons poursuivi et poursuivrons sans doute notre aide aux trois projets privilégiés l'an dernier : centres de nutrition d'Haïti, orphelinat de Preah-Vihear au Cambodge et lutte contre la mortalité infantile à Madagascar, parce qu'ils correspondent parfaitement à nos objectifs et qu'ils sont toujours très bien menés.

5. Monsieur Serge Robert ne pensant plus être en mesure de participer régulièrement à nos réunions a souhaité être remplacé. Le collège des « fondateurs » et celui des « amis de la Fondation » l'ont vivement remercié de l'importante contribution qu'il a bien voulu apporter pendant 10 ans à la Fondation et, en application des statuts, ont d'un commun accord coopté à sa place Monsieur Daniel Verger, dont les compétences seront précieuses dans le choix de nos ONG partenaires et de leurs projets. Son mandat prendra fin à l'ouverture du Conseil devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016 et sera renouvelable pour deux périodes de quatre ans.